



Assurance R.C.P :

WTW France - Département Sport et événement –Tour Hekla,
52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 -
92800 PUTEAUX
Tél. : 09 72 72 01 19 – fr.ffrandonnee@wtwco.com
- Contrat n° : 41789295M /0002
Garantie financière :
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution -
132 rue des Trois Fontanot - 92000 Nanterre -
Tel 33(0)9 69 32 23 36 - Contrat n° :
4000716162 /1
Département Sport Immeuble Quai 33, 33/34 quai De Dion
Bouton CS70001 – 92814 Puteaux Tél. : 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com Contrat n° : 41789295M /
0002 Garantie financière : GROUPAMA Assurance-crédit &
Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel
33(0)149313131 contrat. N° 4000716162 /



Les Randonneurs Dracéniens
55 rue du 4 septembre
83300 DRAGUIGNAN
04 94 68 72 35
randonneurs.draceniens@gmail.com

Draguignan le 18/09/2026

NOTICE D'INFORMATION

Séjour randonnées du 1^{er} au 3 juillet 2027 Alpes – Mercantour Gorges de St Pierre

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2026/2027 avec assurance RC ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence 2026/2027 avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : 13 maximum
Dates : du lundi 1 juillet au 3 juillet 2027
Déplacements : covoiturage

PROGRAMME :

J1 : Trajet en voiture de Draguignan à Beauvezer puis randonnée de Beauvezer à la maison forestière Congerman
J2 : Randonnée journée : maison forestière Congerman - plateau Pisse en l'air – maison forestière Congerman
J3 : Randonnée journée : maison forestière Congerman - Beauvezer. Retour à Draguignan.

Les 3 randonnées de niveau rouge seront conduites par des animateurs des Randonneurs Dracéniens.

HEBERGEMENT :

L'hébergement est assuré dans la maison forestière Congerman dans 3 dortoirs de 3 à 4 personnes.
En pension complète, les pique-niques seront fournis par la gardienne de la maison forestière Congerman.

COÛT DU SEJOUR :

Le coût du séjour sur la base de 13 personnes est de 155 € par personne, à actualiser en décembre 2026.

Ce prix comprend :

La prestation hôtelière s'entend du dîner du jour 1 au pique-nique du jour 3. Boissons non comprises.
Les couettes – les oreillers sont fournis. Il faut apporter son sac à viande ou / et son duvet
Les frais de dossier

Siège : S.M.A.D centre Joseph COLLOMP place René Gassin 83300 DRAGUIGNAN tél : 04.94.68.72.35
Courriel : randonneurs.draceniens@gmail.com Site internet : <https://randonneurs-draceniens.fr/>
Immatriculation Tourisme n° IM075100382.de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, Siret : 42403217500012
Agréée par les Ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Environnement
Membre de Comité National Olympique et Sportif Français

Ne sont pas compris :

- Le coût du covoiturage aller-retour.
- Le pique-nique du jour 1
- Les dépenses personnelles.
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS :

Les pré-inscriptions sont ouvertes jusqu'au **15/10/2026**. Bulletin de pré-inscription à envoyer par courriel à lrd.evenementiel83@gmail.com ou à déposer au bureau de l'Association.

L'inscription deviendra définitive après signature et renvoi du bulletin d'inscription, du bulletin d'assurance et du premier acompte **avant le 15 novembre 2026**.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances qui sera joint à notre envoi.

PAIEMENTS :

Le montant de l'assurance Annulation/Interruption est de **11€**, **à payer avec le premier acompte.**

Echéancier de règlement par personne :

Premier acompte **avant le 15 novembre 2026** : 80 €

Deuxième acompte **avant le 30 avril 2027** : 75 €

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites (11€) et les contributions EIT et UEIT (4€) seront systématiquement dues. **Les règlements doivent être faits soit par chèque à l'ordre « Les Randonneurs Dracéniens » ou par carte bancaire avec Helloasso.**

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

Annulation signifiée jusqu'au 29/04/2027 : 20% du montant du séjour.

Annulation signifiée entre le 30/04/2027 et le 30/05/2027 : 50% du montant du séjour.

Annulation signifiée entre 31/05/2027 et le 15/06/2027 : 80% du montant du séjour.

Annulation postérieure au 15/06/2027 : 100% du montant du séjour.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l'association (<https://www.randonneurs-draceniens.fr/>).